

Image not found or type unknown



Le proprietaire apres 20 jours n a toujours pas fait les travaux

Par **peloc14**, le **20/10/2009** à **11:28**

Bonjour, j'ai eu un problème électrique dans la maison. Depuis 20 jours, je n'ai que 40 % des pièces éclairées grâce au fait que je fais courir des fils électriques au sol. Les propriétaires ont eu des propositions de devis car leur installation n'étant pas aux normes, ils doivent la refaire. C'est ce qui me fait vous contacter car depuis 20 jours rien ne bouge. Que dois-je faire, et quels sont mes droits car j'ai trop peu ou pas de lumière et les fils qui passent aux sols sont dangereux (encore plus dans la salle de bain, avec des raccords électriques). Cette situation ne peut se poursuivre, c'est pour cela que je vous écris. Merci pour votre temps et votre réponse. Alain Pelissie